

# La liberté et la sécurité dans la République

**Respectable Loge, Le Progrès, Orient de Paris, Région 13**

**Mots clefs : Liberté, Sécurité**

## Constat

Paradoxalement, la communication et les échanges entre individus diminuent globalement car s'ils se regroupent en fonction d'affinités personnelles, familiales, professionnelles ou communautaires, les différents groupes n'échangent pas ou peu entre eux et chacun d'eux pense porter la vérité.

La privation de libertés pendant plusieurs semaines, par le biais du confinement, a été dans l'ensemble bien appliquée, anéantissant les mouvements de protestations en cours (Gilets jaunes, grève des transports), mais a pour conséquence un accroissement significatif de l'agressivité entre les individus après le déconfinement. Ceci est bien constaté par les services de police (voitures incendiées, pompiers pris pour cibles).

La question se pose alors de l'équilibre entre les libertés et la sécurité. Faut-il sacrifier les libertés pour avoir plus de sécurité ? Jusqu'où pouvons-nous aller ? Seules la tolérance et l'éducation permettent de positionner le curseur au bon endroit. A cette date, la crise du COVID montre que les français privilégient la santé à la liberté.

Après la libération de plusieurs milliers de détenus, 4 à 6000 environ, pendant la période du confinement, tout en maintenant un suivi et un accompagnement par les services de probation, force est de constater qu'il n'y a eu aucune récidive au cours de cette période. En l'état actuel, la prison ne prépare pas à la réinsertion et les centres éducatifs fermés pour les mineurs difficiles ne sont pas non plus satisfaisants.

Les circonstances, au cours de la période du déconfinement, ont montré un manque de respect croissant des citoyens pour le respect des règles individuelles ou collectives (tenue de manifestations non autorisées) et une certaine forme de laxisme des services de l'Etat (professeurs et directeurs d'établissement, juges et policiers) face à cette situation.

Nous retrouvons également cette forme de laxisme sur tous types de trafics, au sein même des prisons et dans les cités difficiles des banlieues, afin de garantir une certaine paix sociale.

La justice est parfois laxiste plus par idéologie que par méconnaissance des réelles conditions de vie dans les cités difficiles.

Au cours de la période, les fractures sociales ont été mises en exergue : les populations défavorisées qui vivaient déjà dans des logements exigus ont vécu plus difficilement le confinement qui a pu exacerber les tensions au sein des familles que celles qui disposaient d'un grand logement en ville ou qui vivaient en province, notamment dans des résidences avec jardin ; les inégalités face à la maladie entre les jeunes et les seniors (absence de couverture par une mutuelle), ...

Avocats, juges et policiers sont loin de se comprendre. Or, on ne peut juger un homme ou un cas en étant tous soupçonneux les uns envers les autres. Il apparaît impératif (i) d'institutionnaliser des échanges entre ces professions et que chacun y prenne sa place sans sentiment de supériorité ou d'infériorité et de (ii) mettre fin à la perméabilité entre ces professions.

## Actions

La qualité du vivre ensemble s'appuie nécessairement sur la tolérance, sans confondre ouverture d'esprit et laxisme. La tolérance ne s'acquiert que par l'éducation qui permet une pensée libre par soi-même. Historiquement, l'éducation s'est construite principalement sur la famille, l'école, l'Eglise catholique et la religion Réformée, l'armée par le biais du Service National. Aujourd'hui, la famille remplit de moins en moins son rôle éducatif, ainsi que l'école, plus d'instruction civique. De même l'Eglise catholique a perdu une grande partie de son influence et le Service National au sein des armées a été supprimé. Il semble donc aujourd'hui nécessaire de :

Donner à l'Education nationale une mission d'information sur le fonctionnement des institutions, la laïcité (fondement de notre République), l'acquisition des valeurs nécessaire au vivre ensemble.

Rendre obligatoire pour les jeunes à la fin de leur cursus scolaire la participation à des missions d'intérêt général pour l'environnement, l'accompagnement des personnes âgées, des handicapés, ...

L'application d'un certain pragmatisme doit accompagner la fermeté face au non-respect des règles de la République. La responsabilisation des individus est obligatoire pour comprendre et accepter ces règles. La communication doit être institutionnalisée entre les différents acteurs de la justice : juge, avocat, police, afin de prendre les décisions les plus efficaces dans l'intérêt des prévenus et donc de la société dans son ensemble.

Il est nécessaire de travailler à réduire les fractures : riches/pauvres, jeunes/personnes âgées.